

DIPLÔME D'ÉTAT

Infirmier(e) puériculteur(trice) en alternance

NIVEAU 6 (BAC+3)

RNCP 38529

ECHEANCE : 01/01/2027

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION

Retrouvez la fiche RNCP en cliquant sur le lien : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38529/>

Présentation du métier

L'infirmier(e) puériculteur(rice) **accueille, accompagne et soigne les enfants, du nouveau-né au jeune enfant**, en veillant à leur santé, leur développement et leur bien-être. Elle intervient dans des maternités, crèches, écoles maternelles ou à domicile, travaille en lien avec les familles et les équipes pluridisciplinaires, **met en œuvre des soins et des actions éducatives**, et **participe à la prévention et à la promotion de la santé de l'enfant**.

Spécificités de l'alternance

Entrée en apprentissage après l'obtention du D.E Infirmier.

Durée du contrat : 12 mois

Le temps de travail de l'apprenti est annualisé, soit de 300h à 400h de travail par an à rendre selon l'année d'études.

Prérequis

- **Avoir entre 18 ans et 29 ans le jour de la signature du contrat**
- **Avoir le diplôme d'Etat d'Infirmier**
- **Avoir ses vaccins à jour**
- **Avoir rempli le formulaire de pré-inscription du CERFAH**

Les personnes ayant déjà trouvé un contrat d'apprentissage peuvent accéder directement à la formation.

Les candidats en situation de handicap peuvent s'inscrire sans limite d'âge sous réserve d'aptitude médicale.

Tarif

Le coût de la formation est **pris en charge par l'entreprise** d'accueil et/ou **par l'organisme financeur** (OPCO, CNFPT...) sous condition de signature du contrat.

Durée de formation

12 mois

Inscription et rentrée

Périodes de rentrée : septembre.

Pour plus d'informations, contactez nos référents de formation (voir recto).

Lieux de formation (UFA)

Bouches-du-Rhône (13) : Marseille

FACULTÉ DES SCIENCES MÉDICALES ET PARAMÉDICALES – UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE – MARSEILLE

DÉTAILS DE LA FORMATION

Objectifs de formation

- S'engager dans la voie de la reconnaissance des potentialités de l'enfant (identifier les besoins d'un enfant ou d'un groupe d'enfants, répondre à ses besoins en agissant en priorité dans les milieux où les besoins et les facteurs de risques sont les plus importants).
- S'inscrire dans une démarche de projet personnel et professionnel.
- Vouloir travailler avec les enfants et leurs familles en privilégiant leur participation.
- Favoriser un processus d'accompagnement / aide à la parentalité.
- Approfondir le concept de « prendre soin » et l'intégrer dans la pratique professionnelle.
- Former des professionnels capables de répondre aux besoins de santé et d'éducation de l'enfant.
- Promouvoir, maintenir et restaurer la santé de l'enfant dans sa famille, en milieu hospitalier et dans les différentes structures d'accueil.

Contenu de formation

- **DOMAINE 1** : Sciences infirmières spécialisées en puériculture
- **DOMAINE 2** : Sciences humaines, sciences sociales et droit
- **DOMAINE 3** : Sciences biologiques et médicales
- **DOMAINE 4** : Sciences cliniques et techniques de l'infirmière puéricultrice
- **DOMAINE 5** : Management
- **DOMAINE 6** : Méthodes et outils
- **DOMAINE 7** : Recherche en sciences infirmières spécialisées en puériculture
- **DOMAINE 8** : Intégration des savoirs et posture professionnelle

Méthodes pédagogiques

Alternance de cours magistraux, de travaux pratiques et de stages cliniques. Des enseignements théoriques ont lieu sur le site de l'IFSI. Des exercices de simulation peuvent être réalisés pendant la formation.

Validation

- Étude de situation + Travail de recherche : Validation si moyenne supérieure à 15/30
- Contrôle continu sur 3 épreuves : Validation si moyenne supérieure à 15/30.
- Évaluation des compétences en milieu professionnel : Validation si moyenne supérieure à 5/10

Débouchés

Au cours de sa carrière, l'infirmier(e) en puériculture aura la possibilité de :

- Obtenir le diplôme d'infirmier(e) Bloc opératoire.
- Obtenir le diplôme cadre de santé pour accéder à des fonctions managériales.

Intervenants

Formateurs permanents, intervenant extérieurs, experts dans les différents domaines de la formation.

Référent formation

Mme BAHAT
06.60.25.81.53
f.bahat@cerfah.fr

Référent handicap

Mme DAUMAS
06.50.87.15.47
l.daumas@cerfah.fr